



HAL
open science

Après et avec Hirschman : topographie d'un lieu commun

Arnault Skornicki, Eva Debray

► **To cite this version:**

Arnault Skornicki, Eva Debray. Après et avec Hirschman : topographie d'un lieu commun. Astérian, 2019. halshs-02181335

HAL Id: halshs-02181335

<https://shs.hal.science/halshs-02181335v1>

Submitted on 12 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Astérior

Philosophie, histoire des idées, pensée politique

20 | 2019

Les dissonances du doux commerce

Après et avec Hirschman : topographie d'un lieu commun

After and with Hirschman: topography of a commonplace

Arnault Skornicki et Eva Debray



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asterion/3820>

ISSN : 1762-6110

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Arnault Skornicki et Eva Debray, « Après et avec Hirschman : topographie d'un lieu commun », *Astérior* [En ligne], 20 | 2019, mis en ligne le 09 juillet 2019, consulté le 12 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asterion/3820>

Ce document a été généré automatiquement le 12 juillet 2019.



Astérior est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Après et avec Hirschman : topographie d'un lieu commun

After and with Hirschman: topography of a commonplace

Arnault Skornicki et Eva Debray

Nous remercions vivement le comité de rédaction de la revue Astérian, et tout particulièrement Marie Gaille, Pierre-François Moreau, ainsi que l'éditrice Aurélie Blanc, pour leur travail patient et méticuleux sur ce dossier, ainsi que les deux relecteurs anonymes pour leurs remarques utiles.

- 1 Dans un célèbre petit volume, *Les passions et les intérêts*¹, l'économiste Albert O. Hirschman retrace la formation, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de ce qu'il nomme la « doctrine du doux commerce », qui est constitutive de la pensée libérale et qui fut développée alors « en faveur du libre essor des activités lucratives privées »². Selon Hirschman, une première version du doux commerce met en exergue les effets pacificateurs du commerce, en insistant pour ce faire sur une opposition entre intérêt (froid et calculateur) et passion (échauffée et désordonnée, comme la quête de la gloire). Selon cette première version, accréditée en particulier par Montesquieu et Stuart, l'activité marchande orientée vers le profit favoriserait la paix car elle serait à même de contenir les passions destructrices des hommes. L'appât du gain, à défaut d'être moral, se substitue efficacement à la vertu : « Et il est heureux pour les hommes d'être dans une situation où, pendant que leurs passions leur inspirent d'être méchants, ils ont pourtant intérêt à ne pas l'être. »³
- 2 Plus précisément encore, l'intérêt, défini comme recherche calculée d'avantages matériels particuliers, est conçu, au sein de cette première version, comme la seule *passion* qui, à défaut d'être héroïque, sentimentale et chevaleresque, est *innocente* et *productrice d'ordre*. Dans une telle perspective, « un type particulier de passion, dénommé jusqu'ici cupidité, avarice ou appât du lucre, peut servir à contrecarrer et réfréner d'autres passions comme l'ambition, l'amour du pouvoir ou la concupiscence de la chair »⁴. Le développement des échanges et de la production se présente ainsi comme une solution de rechange à l'effritement des valeurs anciennes et notamment de l'idée de gloire – ce que Paul Bénichou appelait la « démolition du héros »⁵. Hirschman développe son analyse de cette version du doux commerce en s'appuyant sur les écrits de sir James

Steuart et John Millar, et bien sûr de Montesquieu qui donna la première formulation philosophique élaborée de ce thème en énonçant que « c'est presque une règle générale, que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces »⁶. Fort de cette analyse, Hirschman met alors en évidence les versions ultérieures, « revues et dissonantes », du « doux commerce », en particulier chez Adam Smith et les physiocrates. Ce dossier entend réinvestir et prolonger l'étude de ces révisions et de ces versions dissonantes.

Albert O. Hirschman : de l'économie à l'histoire intellectuelle du marché

- 3 En poursuivant l'entreprise lancée par Hirschman, on souhaite ainsi rendre hommage au grand chercheur disparu il y a quelques années (en 2012). Albert O. Hirschman fait partie de ces *social scientists* dont le rayonnement irradie bien au-delà de sa discipline de provenance. Deux aspects de sa trajectoire intellectuelle, au sein de laquelle l'étude du doux commerce joua un rôle clé, doivent retenir l'attention et justifient selon nous l'inscription de ce dossier dans la continuité de ses travaux : d'une part, cette pensée se caractérise par le souci de cerner les relations co-constitutives de l'économique et du politique, et engage par voie de conséquence des analyses transgressant les frontières disciplinaires de son époque et encore prégnantes aujourd'hui ; d'autre part, Hirschman s'est, au fil de son œuvre, de plus en plus attaché à rendre compte des contextes d'énonciation au sein desquels des auteurs s'expriment, de manière à tenir compte de la singularité de leur discours et éviter de rétroprojeter sur les penseurs du passé les enjeux du présent. Nous indiquerons dans cette perspective quelques éléments clés de la trajectoire intellectuelle d'Hirschman qui le mena de l'économie du développement à l'histoire des idées economico-politiques.
- 4 En 1964, après avoir longtemps travaillé sur l'économie du développement (notamment en Amérique latine, où il a vécu), Hirschman fut nommé professeur d'économie à Harvard. Dès lors, il élargit ses perspectives disciplinaires avec *Défection et prise de parole*⁷, qui relève autant des sciences sociales et politiques que de l'économie⁸. La transgression permanente des frontières disciplinaires devint dès lors l'une des grandes marques de son style intellectuel. L'évolution de son œuvre témoigne à partir de cette époque d'un vif intérêt, jamais démenti par la suite, pour l'histoire des idées. Ayant atteint l'acmé de sa carrière académique avec sa nomination à Princeton en 1974, Hirschman prit aussi de la hauteur dans sa réflexion, et se pencha désormais plus avant sur la question générale des liens entre économie et politique. Ainsi, revenant sur son ouvrage *Les passions et les intérêts*, il déclare qu'il s'agissait pour lui d'y « cerner quelle était la matrice de ces thèses » sur la connexion entre l'économique et le politique, « la façon dont certaines formes de vie économique pourraient modifier le comportement du Prince et des sujets »⁹. L'idée de doux commerce est qualifiée par Hirschman de « géniale » (du moins dans la version Montesquieu-Steuart), mais « erronée », du moins en partie, car elle occulte d'autres effets du marché¹⁰. Le concept d'intérêt charrié par l'idée de doux commerce produit en effet une « extraordinaire simplification de la motivation humaine »¹¹ : il réduit l'immense variété des comportements humains à ce seul principe, c'est-à-dire à la recherche calculée « du bien-être matériel »¹², au risque que cette « simplification » ne soit qu'un simplisme sans force explicative ni prédictive.

- 5 L'analyse d'Hirschman sur le doux commerce doit être resituée dans ses contextes, politico-économique d'une part, et intellectuel d'autre part.
- 6 D'une part, elle émergea au terme d'un cycle historique, celui des Trente Glorieuses, qui, selon lui, pouvait apparaître pour la plupart comme une période d'heureux couplage entre développement économique et progrès politique, même si cette correspondance ne fut pas si harmonieuse, tant elle fut jalonnée de conflits sociaux puissants¹³. D'un côté, la succession de coups d'États et d'avènements de régimes autoritaires en Amérique latine attira son attention, notamment dans son analyse des « raisons de l'émergence de la démocratie »¹⁴. De l'autre, la récession économique des années 1970 et l'entrée en crise du paradigme keynésien-fordiste semblaient rompre le lien entre progrès économique et progrès politique. Là encore, pour Hirschman, « [l]a tâche majeure de l'économie politique demeure[ait] une meilleure intelligence des interactions *continues* entre politique et économique »¹⁵.
- 7 D'autre part, Hirschman raconte que, lorsqu'il travaillait sur *Exit, Voice and Loyalty* (*Défection et prise de parole* dans la traduction française), il découvrit par hasard un livre de Paul Chamley¹⁶ qui l'incita à faire retour aux fondements historiques de l'économie politique. Dès lors, il multiplia les lectures de penseurs économique-politiques de la période moderne, en particulier les Lumières écossaises. Ce nouveau chantier ouvert par Hirschman dans le domaine de l'histoire intellectuelle coïncida avec l'essor de l'école de Cambridge. Cette école entendait jeter les bases d'une refondation méthodologique de cette dernière, à distance de l'histoire traditionnelle des idées politiques, en établissant une reconstitution minutieuse des *contextes d'énonciation* au sein desquels les penseurs s'expriment, agissent et communiquent, afin de saisir leur « idiome politique » propre (et non rétroprojeter sur les penseurs du passé les enjeux du présent)¹⁷. Ce nouvel historicisme allait de pair avec la démystification de la vision libérale de l'histoire de la pensée politique moderne, et la redécouverte du paradigme républicain en gestation dès la Renaissance. *Les passions et les intérêts*, en ce sens, s'inscrivait dans ce nouvel air du temps méthodologique (et peut-être aussi politique) en tentant de retrouver le sens qu'avait pu revêtir le thème du « doux commerce » pour les acteurs/auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles.
- 8 Dans son livre¹⁸, Hirschman mentionne une conversation qu'il eut à Princeton en 1974 avec l'une des grandes figures de l'école de Cambridge, Quentin Skinner. Celui-ci l'aida à formuler le problème central qui l'occupa par la suite : comment, demandait Skinner, a pu se réaliser le basculement de l'idiome républicain, articulé autour des idéaux intenses de civisme et de vertu, vers l'idiome libéral et marchand, qui gravite autour des valeurs « tièdes » de l'intérêt et du calcul¹⁹ ? Précisons que si Hirschman pointe dans son œuvre les limites de la thèse du doux commerce, on ne trouve nulle trace chez lui d'une nostalgie pour les anciennes républiques ou pour l'âge d'or de la chevalerie, mais seulement un constant plaidoyer en faveur de la « complication »²⁰ de l'économie politique, grâce à l'apport des sciences sociales en général, et une conscience des enjeux politiques de son analyse. À cet égard, l'orthodoxie de l'époque, sous ses versants marxiste et libéral, resta le plus grand adversaire de Hirschman²¹. Comme économiste hétérodoxe, il ne se montre pas hostile par principe au marché, mais il a pu s'inquiéter de l'offensive idéologique des principaux représentants du « néolibéralisme », tels Milton Friedman et Friedrich von Hayek, dont la notoriété était croissante²². Ceux-ci tirèrent avantage de la crise économique des années 1970 pour justifier leur critique du modèle de régulation fordiste caractérisé par une forte intervention publique et une limitation du

libre-échange. Une dimension importante de cette offensive consistait à produire une relecture intéressée de certains grands classiques du libéralisme des Lumières, tel Adam Smith, pour en faire d'authentiques précurseurs de la défense du marché libre²³. Hirschman proposa ainsi une autre histoire des fondements du libéralisme au moment où le monde allait basculer dans la révolution néolibérale²⁴.

Le doux commerce : un lieu commun

- 9 Ce dossier se singularise cependant vis-à-vis de l'entreprise hirschmanienne dans la mesure où nous y envisageons le thème du doux commerce, plus explicitement que ne le fait Hirschman lui-même, d'abord et avant tout comme *topos*. Hirschman, dans son opuscule *Les passions et les intérêts*, affirme que le « doux commerce » fait lui-même partie, aux XVI^e et XVII^e siècles, « de ce que Michael Polanyi appelle la “dimension sous-entendue” [*tacit*] » d'une époque, « c'est-à-dire un ensemble de conclusions et d'opinions qui sont reçues au sein d'un groupe donné, et qui lui paraissent à tel point aller de soi qu'elles ne sont jamais exprimées de façon complète et systématique »²⁵. On peut ainsi à bon droit considérer qu'Hirschman invite lui-même à envisager le doux commerce comme un *topos*. Il faut cependant souligner un aspect non négligeable de la pensée d'Hirschman, et qui explique la distance que ce dossier prend avec son analyse. Ce n'est pas le doux commerce lui-même qui y est envisagé comme un *topos* : il n'y constitue qu'une part, certes importante, d'une constellation de ce qu'il nomme diverses « doctrines » qui, prises ensemble, contribuent à la formation de cette « dimension sous-entendue ». Le « doux commerce » est de ce point de vue lui-même pensé par Hirschman comme une « doctrine ». Précisons qu'Hirschman ne prétend nullement par là que les auteurs qui participèrent de la formation de cette doctrine auraient produit une théorie parfaitement systématique du « doux commerce ». Il indique seulement que cette idée de doux commerce fait l'objet, dans leur pensée, d'un traitement explicite et qu'elle y est soumise au mode de l'argumentation rationnelle. Le présent dossier part quant à lui de l'idée que le « doux commerce » est d'abord et avant tout lui-même un *topos*. On en trouve trace, par exemple, dès 1675, chez Jacques Savary, l'auteur du *Parfait négociant*, célèbre manuel pour marchands. En remontant encore plus loin dans le passé, on trouve un usage étendu de l'expression qui désigne alors non plus le seul échange économique, mais l'échange amoureux, amical ou mondain, par exemple chez Montaigne²⁶.
- 10 Ce point de départ de l'analyse conduit ainsi à repérer les formes non argumentées de discours invoquant ce thème du doux commerce, mais également à interroger la capacité de ce thème à dépasser sa nature fondamentalement topique pour accéder au statut de doctrine. Dans le second cas, il s'agit d'étudier de manière critique les élaborations argumentées de ce thème du doux commerce, de manière à cerner les discours qui, bien que prenant la *forme* d'un discours argumenté, présentent de fortes insuffisances et/ou impensés conceptuels, ou encore opèrent des raccourcis argumentatifs malencontreux.
- 11 Le problème posé par la nature initialement topique du « doux commerce », c'est-à-dire celui de sa capacité à accéder au statut de véritable argumentation rationnelle, n'est pas propre au thème du doux commerce. Il est en effet lié à la notion de *topos* elle-même, dont l'étude du doux commerce ne fournit qu'une illustration. Retraçons brièvement, pour mettre cette idée en évidence, certains éléments de l'histoire de la pensée des lieux communs. Dans les *Topiques*, Aristote définit le lieu (*topos*) comme l'une des catégories formelles d'arguments de portée générale dans l'art dialectique, c'est-à-dire dans le

domaine du *probable*. Loin d'être péjoratif, le lieu s'avère au contraire indispensable pour argumenter dans les domaines qui échappent à la certitude démonstrative. Il permet de construire des syllogismes probables, où le point de départ est une proposition qui n'est pas évidente en soi, mais qui est admise par le plus grand nombre, ou par les plus savants : « le tout est plus grand que la partie » ; « ce que peut le moins fort, le plus fort le peut »²⁷. Dans la *Rhétorique*, Aristote en fait la ressource majeure de l'art de la persuasion tel qu'il est déployé dans la cité, la rhétorique s'adressant, à la différence de la dialectique, non seulement à la raison, mais aussi aux passions de l'auditoire, notamment à l'assemblée. Elle s'adresse ainsi à un public plus large que les philosophes, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens, et revêt, bien davantage que la dialectique, une dimension ouvertement politique²⁸. Les « lieux communs » (*koinoi topoi*) sont appelés ainsi non pour leur supposée banalité, mais pour leur aptitude à s'appliquer indifféremment quel que soit le domaine, à la différence du « lieu spécifique » (propre à chaque discipline)²⁹. Ce n'est qu'après le Moyen Âge et avec le développement des logiques cartésiennes, que le lieu devint synonyme d'argument type, de développement tout fait, voire de stéréotype vide de pensée à force d'être martelé. La *Logique de Port-Royal* (1662) récusait le recours à la topique, la considérant comme un ressassement d'idées rebattues, impropres à la recherche de la vérité. Consacrant alors la connotation péjorative de la notion, le Littré (1877) précise ainsi : « Par extension, lieux communs, se dit de traits généraux qui s'appliquent à tout », mais aussi « idées usées, rebattues ». Au siècle suivant, par un retournement inattendu, l'affligeante banalité associée aux lieux devint une source d'informations pour les linguistes et les sociologues enquêtant sur « l'opinion publique » ou les idées majoritaires³⁰.

- 12 Le présent dossier ne réduira pas le lieu commun à une simple idée reçue, un préjugé, une affirmation sans fondement et couramment partagée. On sera au contraire attentif à ce qui distingue notamment le lieu commun de la *doxa*. La *doxa* renvoie, de manière générale, à un faisceau de fausses évidences couramment répandues dans le peuple ou la majorité : le soleil tourne autour de la terre ; la bourse engrange de la valeur. Or, les lieux communs ne sont pas n'importe quel type de *doxa* : s'ils ne sont pas exactement un raisonnement ou un argument, du moins ils consistent, comme le souligne Jean-Claude Anscombe, en des « principes généraux qui servent d'appui à des raisonnements », non nécessairement rigoureux, mais « presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste »³¹. En d'autres termes, ils correspondent à un certain type de croyances (relativement) partagées, celles qui *prennent la forme d'une rationalité argumentative*, mais non nécessairement explicitée ou, du moins, non étayée. En ce sens, le lieu commun, dans cette perspective, ne répond pas à n'importe quel « on », n'importe quel conformisme : à l'écart du bon sens réputé populaire, il peut se mâtiner de savoir, de raison, voire de « science ». Cela est particulièrement vrai quand les philosophes et les économistes s'en mêlent. L'analyse du discours les nomme aussi *idéologèmes*, entendant par ce terme une structure argumentative sous-jacente au développement d'un énoncé, qui peut s'objectiver dans une formule figée et quasi stéréotypée, mais aussi prendre des formes nouvelles, « dissonantes », voire méconnaissables, à mesure qu'une diversité de locuteurs y projette ses croyances et ses valeurs. L'avantage de l'idéologème consiste dans sa grande plasticité, sa malléabilité, sa grande polyphonie (pour reprendre un concept cher aux études littéraires), au principe de sa résistance au temps³². L'identification de ces *topoi* comme *topoi* implique ainsi d'interroger de manière critique leur apparente prétention à la scientificité.

- 13 Partant de l'idée que le doux commerce est d'abord un *topos*, le dossier entend souligner la possible dimension *idéologique* des diverses appropriations de ce thème, c'est-à-dire leur fonction de légitimation politique, et leurs effets d'occultation. Il conduit ainsi à tenir compte, à titre d'élément d'analyse indispensable de ces formes discursives, du contexte politique d'énonciation de ces dernières. Le présent dossier sur le *topos* du doux commerce prend place au sein d'un ensemble plus large d'analyses sur la notion de *topos*, dans leur versant sociologique : ces analyses, qui envisagent certains discours en premier lieu comme *topoi*, entendent mettre en évidence la dimension idéologique de ces derniers. Du point de vue sociologique, le *topos* fait lui-même partie des *représentations collectives*, des formes partagées de classification du monde social. Pierre Bourdieu et Luc Boltanski s'emparent de l'expression dans leur fameuse étude sur l'idéologie dominante : le *topos* n'est plus seulement envisagé comme ressource rhétorique, mais aussi comme une idée qui permet à une pluralité d'agents sociaux aux intérêts et aux opinions pluriels de tomber d'accord sur des énoncés suffisamment généraux pour englober leurs divergences³³. Leur dictionnaire des idées reçues ne compte pas l'entrée « doux commerce », mais il faut admettre que ce *topos* n'avait pas encore fait le retour qu'il connaît actuellement.
- 14 Tel n'est plus le cas aujourd'hui et, si les contributions de ce dossier ne relèvent pas toutes des sciences sociales, son ambition est de contribuer à éclairer la formation (aux XVII^e et XVIII^e siècle), les transformations (au XIX^e siècle) et les réactualisations (aux XX^e et XXI^e siècles) du *topos* du doux commerce. Bourdieu et Boltanski accordaient d'ailleurs une place centrale au discours économique dans leur analyse de la production de l'idéologie dominante. Nous avons aujourd'hui bien des raisons de penser qu'un certain discours économique, qu'il soit savant, journalistique ou ordinaire, occupe une place de choix dans la production des *topoi* du monde contemporain. Dans une perspective critique de l'économie, déjà engagée par des sociologues et par les économistes hétérodoxes, il s'agit de mettre en évidence la manière dont, parée d'une aura scientifique qui s'apparente à une véritable magie sociale, la figure dominante de l'économiste apparaît dépositaire d'une autorité symbolique qui la rapproche des figures du pontife ou du prédicateur, qu'il s'agisse d'un banquier central, d'un conseiller financier ou d'un universitaire à gages³⁴. Ses déclarations revêtent aussi l'insigne avantage d'être aisément appropriables par la parole politique ou journalistique : *pour distribuer les richesses, il faut d'abord les produire* (lieu de la dissociation production/allocation) ; *ce sont les entreprises qui créent les emplois* (lieu de l'assimilation entreprise/emploi) ; *la richesse des grandes fortunes profite aux plus pauvres* (lieu du ruissellement).

Vers l'analyse des versions dissonantes du doux commerce

- 15 L'étude du « doux commerce » que ce dossier propose soulignera, dans la continuité, cette fois directe, des travaux d'Hirschman, les multiples formes que ce thème a pu revêtir au cours du temps. Souligner les dissonances de ces versions du doux commerce invite tout d'abord à se pencher en détail sur les arguments avancés en faveur du libre essor du commerce, mais également à cerner la malléabilité de ce thème, convoqué dans de multiples contextes théoriques et/ou politiques. On laissera ainsi en suspens la question de la validité de cette idée, pour s'intéresser davantage au *destin* de ce thème constitutif de la pensée libérale qui faisait ricaner Marx et Engels cinquante ans après les ravages de la révolution industrielle et les « bienfaits » du développement capitaliste. Nous ne nous

en tiendrons pas, contrairement à l'entreprise hirschmanienne, à l'histoire des théories : nous nous pencherons également sur les transformations de ce thème depuis les « mercantilistes » anglais du XVII^e siècle jusqu'à la rhétorique actuelle de la mondialisation et de la construction européenne. De ce point de vue, les différentes formes que ce thème a revêtues peuvent en donner une image plus ou moins complexe ou ambiguë : parfois irréflecti, parfois subtil, voire sophistiqué, le thème du « doux commerce » a donné lieu à des variantes hétérogènes et dissonantes.

- 16 L'histoire de ce thème ne semble d'ailleurs pas terminée, comme l'illustre (entre autres nombreux exemples) la déclaration publique d'une ancienne ministre de l'Économie : « Nous Français, nous savons depuis Montesquieu, que le "doux commerce" apaise les mœurs, que son effet naturel est d'apporter la paix. »³⁵ Pareillement, deux économistes actuels placent la célèbre citation de Montesquieu en exergue de leur ouvrage éloquemment intitulé *La mondialisation est-elle un facteur de paix ?*³⁶. Ces formules quelque peu stéréotypées n'épuisent pas la richesse de cet idéologème, mais indiquent sa pérennité jusqu'à nos jours.
- 17 Au préalable, il convient cependant de revenir un moment sur Montesquieu, dont le nom est intimement lié au thème du doux commerce, ainsi que sur sa célèbre citation :
- Le commerce guérit des préjugés destructeurs ; et c'est presque une règle générale, que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces.³⁷
- 18 Ici, il faut toutefois distinguer le Montesquieu topique du Montesquieu réel. Cette référence clé reviendra, évidemment, à plusieurs reprises dans les différentes contributions de ce numéro (notamment dans la première partie de la contribution d'Alexandra Hyard, consacrée aux Lumières écossaises). Cependant, ce dossier ne lui réservera pas un traitement spécifique, la question ayant été amplement étudiée par Catherine Larrère³⁸, Bertrand Binoche³⁹, Bernard Manin⁴⁰ et Céline Spector⁴¹, pour ne citer que quelques références françaises. Comme nous l'avons déjà indiqué, Montesquieu n'est pas l'inventeur du thème du doux commerce, qui circule déjà à l'aube des Lumières⁴². Cependant, Montesquieu ne reproduit pas non plus un lieu commun en pleine expansion : il est au contraire le théoricien subtil, prudent et avisé des liens entre commerce, société et politique. Avec lui en effet, l'idée de doux commerce s'élève au rang d'une élaboration théorique d'une tout autre nature. L'opposition entre intérêts et passions, qu'il formule avec la plus grande clarté, se trouve au cœur d'une analyse complexe des effets du commerce. De ce point de vue, il met d'abord en avant les effets du commerce dans sa dimension internationale, à savoir la *pacification des relations entre États* : « L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre ; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. »⁴³ Ainsi, en renforçant l'interdépendance des nations, le développement des échanges économiques permet à l'esprit de commerce de contrecarrer l'esprit de conquête, car « [l']histoire du commerce est celle de la communication des peuples »⁴⁴. Cette analyse des effets du doux commerce au niveau international a été approfondie dans des études récentes sur la pensée politique européenne des XVIII^e et XIX^e siècles⁴⁵. Cependant, notre dossier ne se focalise pas sur la seule question de la guerre et de la paix entre États.
- 19 En effet, la réflexion du baron de la Brède ne se limite pas à cet aspect, car l'essor du commerce entraîne des conséquences à d'autres niveaux, conséquences pour le moins ambivalentes. Au niveau politique, tout d'abord : *la modération du pouvoir politique*. Le

commerce constitue un frein au despotisme et à l'arbitraire du prince. D'une part, il ne saurait y avoir de commerce sans une certaine liberté, sans « cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté »⁴⁶. En l'absence d'une telle tranquillité, les négociants perdent confiance par crainte de se voir confisquer ou taxer arbitrairement leurs propriétés, au risque d'entraîner le déclin économique de l'État, mais aussi la diminution des revenus du souverain. Il n'est donc pas dans l'intérêt du prince de se montrer despotique. D'autre part, la sphère économique ne peut jamais, de toute façon, être entièrement contrôlée par le prince : le commerce est inconciliable avec le despotisme. Mieux, avec l'invention de la lettre de change, il implique un nomadisme du capital qui prévient les actions « méchantes » des princes. Le libre essor du commerce est donc l'antidote du « machiavélisme » dont on ne se « guérira » jamais assez : il permet l'autonomisation de la société civile par rapport à l'État.

- 20 Au niveau civil, concernant les *relations interpersonnelles*, la position de Montesquieu est bien plus prudente et nuancée, ce que Hirschman lui-même avait relevé⁴⁷. Si Montesquieu oppose esprit de commerce et brigandage, les rapports marchands entre particuliers ne sont pas synonymes de douceur ni de chaleur, mais sont plutôt marqués par la froideur et le calcul, chacun vaquant à ses occupations privées. Si le commerce rapproche les nations, il divise donc les individus : « Mais si l'esprit de commerce unit les nations, il n'unit pas de même les particuliers. »⁴⁸ Tout y devient marchand et calculable, au risque d'éteindre toute générosité et humanité. Nous ne sommes pas loin des « eaux glacées du calcul égoïste » évoquées par Marx et Engels dans *Le Manifeste du parti communiste*.
- 21 On fera remarquer, enfin, que non seulement Montesquieu émet ces réserves, mais qu'on ne saurait, en outre, en faire un inconditionnel du libre-échange. L'économie doit rester subordonnée à la politique, et la liberté du commerce se distingue de la licence des négociants : « La liberté du commerce n'est pas une faculté accordée aux négociants de faire ce qu'ils veulent ; ce serait bien plutôt sa servitude. Ce qui gêne le commerçant ne gêne pas pour cela le commerce. »⁴⁹ Sa théorisation du doux commerce n'implique nullement une confiance aveugle dans les forces pacificatrices du marché. Ainsi, il estimait qu'une puissance marchande comme l'Angleterre était portée à envier la prospérité de ses rivales, comme la France et l'Espagne, et trouvait là une source de son inclination belliqueuse, en particulier sur les mers et dans les colonies⁵⁰. C'est d'ailleurs la question coloniale et impériale qui révèle tout particulièrement les ambiguïtés du « doux commerce » des Lumières⁵¹.
- 22 Notons à cet égard que cette analyse des ambiguïtés des effets du commerce fut au cœur du courant idéologique qui, par la suite, porta le plus puissamment le thème du doux commerce : celui qui correspond à ce que John Pocock⁵² appelle l'*humanisme commercial* (ou *marchand*), ce langage politique qui s'est épanoui en Europe aux XVII^e-XVIII^e siècles, particulièrement avec les Lumières écossaises, et qui a tenté de concilier commerce et vertu, marchand et honnêteté ; de rendre honorable et moralement désirable la quête rationnelle du profit, les activités dictées par l'*intérêt* au détriment de la *passion* féodale de la gloire ; de réhabiliter la figure du marchand, en particulier le grand négociant international. Cet humanisme commercial ne peut être compris comme une exaltation naïve des vertus pacificatrices du commerce, ni comme un renversement pur et simple des valeurs aristocratiques guerrières comme l'honneur et la gloire. Depuis Hirschman, un certain nombre de travaux ont particulièrement insisté sur ce point. Ainsi, les travaux d'István Hont⁵³ ont fait valoir la complexité du problème des rivalités internationales dans la pensée économique-politique britannique des XVII^e-XVIII^e siècles, au prisme du

célèbre thème de la « jalousie commerciale » élaboré par David Hume⁵⁴. En se fondant sur ce dernier, Hont définit cette jalousie comme l'enchâssement de deux logiques a priori contradictoires, celle du commerce et celle de la guerre :

Il n'était pas couru d'avance que le commerce apprivoiserait la guerre. La combinaison des deux dans la vie politique moderne pouvait donner naissance à de nouvelles institutions et de nouveaux types de guerres qui pouvaient s'avérer plus dangereux que les conquêtes et les empires tributaires de l'ère précédente.⁵⁵

Présentation du dossier

- 23 Ces rappels historiographiques nous placent bien au cœur d'une enquête généalogique du libéralisme, en envisageant les « justifications politiques du capitalisme avant son apogée » (pour reprendre le sous-titre du livre *Les passions et les intérêts*), mais aussi tout au long de son triomphe. Le modèle d'A. O. Hirschman opposant *passions* et *intérêt* a été construit pour élucider les origines idéologiques du capitalisme moderne. Il doit être compris dans le style antidogmatique de son auteur, c'est-à-dire comme un modèle heuristique qui ne prétend nullement épuiser la réalité foisonnante de l'histoire intellectuelle, mais plutôt donner des repères pour s'y orienter. Comme tel, il mérite donc, et ce dans une perspective hirschmanienne, d'être interrogé, relativisé et amendé, si l'on considère la variété des positions et des argumentations qui circulent du XVII^e au XIX^e siècles sur les rapports entre guerre, économie et politique. Il convient donc de réviser ou de « compliquer » le modèle (pour reprendre un terme cher à Hirschman). Notre dossier entend investir pleinement cette voie, en détachant l'étude du « doux commerce » à la fois de cette référence matricielle qu'est Montesquieu, et des versions les plus convenues ou standardisées du thème. Ainsi, il s'agira tout autant de poursuivre que de discuter l'entreprise hirschmanienne, en tournant le regard vers les multiples versions du thème du doux commerce, que ce soit chez les négociants anglais du XVII^e siècle, chez Rousseau ou les Écossais au XVIII^e siècle, chez les libéraux et les socialistes des XIX^e et XX^e siècles ou, plus près de nous, dans les différentes variantes du néolibéralisme.
- 24 Ce dossier trouve ses origines dans une journée d'étude intitulée « Les dissonances du doux commerce », qui s'est tenue le 4 juin 2012 à l'université Paris Nanterre, grâce au soutien du laboratoire Sophiapol et du Groupe d'analyse politique (GAP) : elle réunissait des philosophes, des économistes, des sociologues et des politistes. Cette dimension interdisciplinaire se retrouve dans ce dossier, qui se décline en deux grands moments.
- 25 D'une part, le dossier restitue le contexte d'émergence du thème, à savoir la période moderne (XVII^e-XVIII^e siècles). Éric Marquer se penche sur les origines proprement marchandes du doux commerce, qui doivent être mises en rapport avec la conception générale du droit naturel sous la forme de la *lex mercatoria* : la réflexion des négociants anglais du XVII^e siècle sur le *free trade* indique que le « mercantilisme » n'était pas étranger au thème, et ne saurait être opposé au « libéralisme ». Avec les Lumières, le thème prend de l'ampleur, et trouve également ses détracteurs : l'article d'Alexandra Hyard examine la fortune du *topos* dans les Lumières écossaises qui, si elles approuvent globalement l'avènement de la *commercial society*, s'avèrent bien souvent circonspectes sur les prétendus bénéfices sociaux du commerce. Enfin, Pierre Crétois revient sur la critique rousseauiste du doux commerce, qui apparaît comme une subversion, mais également, à certains égards, comme une réappropriation du thème.

26 D'autre part, ce dossier explore des réinvestissements, inflexions et déplacements ultérieurs du thème. Il poursuivra ainsi le chemin à partir du point où Hirschman s'était arrêté, c'est-à-dire dans les eaux du XIX^e siècle (celles, « glacées », du « calcul égoïste »). L'article d'Arnault Skornicki montre que, si l'idée de doux commerce fut rudement mise à l'épreuve au début du XIX^e siècle, elle ne fut pas entièrement éclipsée dans la France de la Restauration : « l'industrialisme » des libéraux et des saint-simoniens en donna même une version encore plus radicale en déplaçant l'accent du modèle de l'*échange marchand* (égalitaire, contractuel et négocié) vers le paradigme de l'*atelier* (coopératif, paisible et productif, mais aussi hiérarchisé et inégalitaire). Pour autant, l'émergence de la « question sociale » et les conséquences dramatiques de la révolution industrielle mirent à l'épreuve cette nouvelle version du *topos*. Eva Debray traite d'une figure intellectuelle qui a pu être rattachée au « néolibéralisme », Friedrich August von Hayek, dont la théorie de l'ordre spontané et l'analyse du mécanisme du marché participent d'une réappropriation du motif du doux commerce. Enfin, la contribution de Frédéric Lebaron décrypte la rhétorique économique des institutions européennes, qui présente la levée des barrières douanières comme la condition du rapprochement des peuples et de l'expansion économique généralisée, le libre-échange impliquant nécessairement la construction politique en renforçant l'interdépendance des États. Le doux commerce fait ainsi partie du petit refrain qui accompagne les processus de globalisation économique. S'il a fait miroiter, à ses débuts, les promesses de fraternité des peuples et de prospérité pour tous, il a rapidement mal dissimulé la réalité de la guerre économique, les déséquilibres systémiques du libre-échange mondial et la pauvreté dans l'abondance.

NOTES

1. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts : justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, P. Andler trad., Paris, PUF, 1997 [1977].
2. *Ibid.*, p. 65.
3. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, V. Goldschmidt éd., Paris, Garnier-Flammarion, 1979, livre XXI, chap. XX, t. II, p. 62.
4. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*, « Les passions domptées par l'intérêt », p. 41.
5. *Ibid.*, « Grandeur et décadence de l'idée de gloire », p. 13-16.
6. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, *op. cit.*, livre XX, chap. I, p. 9.
7. A. O. Hirschman, *Défection et prise de parole : théorie et applications*, C. Besseyrias trad., Paris, Fayard, 1995 [1970].
8. Id., *La morale secrète de l'économiste : entretiens avec Carmine Donzelli, Marta Petrusiewicz et Claudia Rusconi*, P.-E. Dauzat trad., Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. 78.
9. *Ibid.*, p. 89.
10. *Loc. cit.*

11. *Ibid.*, p. 100.
12. Id., *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*, p. 34.
13. Id., *Un certain penchant à l'autosubversion : essais*, P.-E. Dauzat trad., Paris, Fayard, 1995, chap. XX, p. 337-364.
14. *Ibid.*, p. 88.
15. *Ibid.*, p. 329.
16. P. Chamley, *Économie politique et philosophie chez Steuart et Hegel*, Paris, Dalloz, 1963.
17. Citons au premier chef Q. Skinner, « Meaning and understanding in the history of ideas », *History and Theory*, vol. VIII, n° 1, 1969, p. 3-53 (repris et amendé dans Q. Skinner, *Visions of Politics. Volume I: Regarding Methods*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 [2002], p. 57-89).
18. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*, p. 207.
19. Voir la grande biographie de J. Adelman, *Wordly Philosopher: The Odyssey of Albert O. Hirschman*, Princeton, Princeton University Press, 2013, notamment p. 502-524. Voir également C. Ferraton et L. Frobert, *Introduction à Albert O. Hirschman*, Paris, La Découverte, 2017, p. 9-22.
20. A. O. Hirschman, « Trois façons simples de compliquer le discours de l'économie politique », dans Id., *Vers une économie politique élargie*, I. Chopin trad., Paris, Minuit, 1986, p. 89-110.
21. Id., *La morale secrète de l'économiste*, *op. cit.*, p. 129-130.
22. Par exemple, F. A. Hayek fit paraître les trois volumes de *Droit, législation et liberté* entre 1973 et 1976, et reçut le prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel en 1974, précédant de peu M. Friedman, récipiendaire de 1976.
23. Voir par exemple F. A. Hayek, *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, C. Piton trad., Paris, Les Belles Lettres, 2008, chap. XVI : « Le message d'Adam Smith dans le langage d'aujourd'hui », p. 387-390.
24. Preuve de son intérêt continu pour la question, Hirschman a donné une huitaine de contributions à l'histoire intellectuelle du marché de 1976 à 1994, la plupart traduites en français : « On Hegel, imperialism, and structural stagnation », *Journal of Development Economics*, vol. III, n° 1, 1976, p. 1-8 ; *The Passions and the Interests: Political Arguments for Capitalism before Its Triumph*, Princeton, Princeton University Press, 1977 (trad. française par P. Andler, *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*) ; « Rival interpretations of market society: civilizing, destructive or feeble? », *Journal of Economic Literature*, vol. XX, n° 4, 1982, p. 1463-1483 (trad. française, révisée et complétée par l'auteur : « Douceur, puissance et faiblesse de la société de marché : interprétations rivales de Montesquieu à nos jours », dans A. O. Hirschman, *L'économie comme science morale et politique*, I. Chopin, P. Andler et C. Malamoud trad., Paris, Gallimard, Seuil, 1984, p. 11-42) ; dernier chapitre de *Shifting Involvements: Private Interest and Public Action*, Princeton, Princeton University Press, 1982 (trad. dans *Bonheur privé, action publique*, M. Leiris et J.-B. Grasset trad., Paris, Fayard, 1995, chap. VIII : « La privatisation ») ; « Le concept d'intérêt : de l'euphémisme à la tautologie », dans *Vers une économie politique élargie*, *op. cit.*, p. 7-29 ; « Le marché nous préserve-t-il des méfaits ou du bonheur ? », compte rendu de l'ouvrage de R. E. Lane (*The Market Experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991), paru dans *Contemporary Sociology*, vol. XXI, n° 6, 1992, p. 741-744 et traduit dans *Un certain penchant à l'autosubversion*, *op. cit.*, chap. XVIII) ; « Des liens accidentés entre progrès politiques et

progrès économique » (paru dans *The American Economic Review*, vol. LXXXIV, n° 2, 1994, p. 342-348), repris dans *Un certain penchant à l'autosubversion*, *op. cit.*, chap. XIX, p. 319-335 ; « Social conflicts as pillars of democratic market society », *Political Theory*, vol. XXII, n° 2, 1994, p. 203-218 ; trad. française « Des conflits sociaux comme piliers de la société démocratique de marché », dans *Un certain penchant à l'autosubversion*, *op. cit.*, chap. XX, p. 337-364.

25. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, *op. cit.*, p. 65-66.

26. « C'est aussi pour moy un doux commerce que celuy des belles et honnestes femmes », M. de Montaigne, *Essais*, livre III, cité par P. Servet, « Douceur de Montaigne », dans M.-H. Prat et P. Servet éd., *Le doux aux XVI^e et XVII^e siècles : écriture, esthétique, politique, spiritualité*, Genève, Droz, 2003, p. 83.

27. Nous remercions vivement M. Joël Biard pour ses remarques aussi savantes qu'éclairantes sur ce point.

28. Aristote, *Rhétorique*, P. Chiron trad., Paris, Garnier-Flammarion, 2007, p. 113-114, 125-128.

29. L. Pernot, « Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 3, 1986, p. 256-257.

30. R. Amossy et A. Herschberg-Pierrot, *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*, Paris, Armand Colin, 2011 [1997], p. 18-23 ; R. Pietra, « Lieux communs », *Littérature*, n° 65, 1987, p. 96-108 ; A. Compagnon, « Théorie du lieu commun », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 49, 1997, p. 23-37.

31. J.-C. Anscombe éd., *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, 1995, p. 39.

32. Sur l'idéologème, voir R. Amossy et A. Herschberg-Pierrot, *Stéréotypes et clichés*, *op. cit.*, p. 66-67 ; M. Angenot, « Présupposé, topos, idéologème », *Études françaises*, vol. XIII, n° 1-2, 1977, p. 11-34.

33. P. Bourdieu et L. Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. II, n° 2-3, 1976, p. 3-73.

34. F. Lebaron, *La croyance économique : les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000 ; Id., *Ordre monétaire ou chaos social ? La BCE et la révolution néolibérale*, Paris, Éditions du Croquant, 2006. R. Lambert, S. Halimi et F. Lordon, *Économistes à gages*, Paris, Les liens qui libèrent, Le Monde diplomatique, 2012.

35. Déclaration de M^{me} Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, sur les relations économiques entre la France et Israël, à Paris le 7 mars 2011. En ligne : [<http://discours.vie-publique.fr/notices/113000675.html>] (consulté le 06/03/2019).

36. P. Martin, T. Mayer et M. Thoenig, *La mondialisation est-elle un facteur de paix ?*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006.

37. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, *op. cit.*, livre XX, chap. I, p. 9.

38. C. Larrère, « L'histoire du commerce dans *L'Esprit des lois* », dans M. Porret et C. Volpilhac-Augé éd., *Le temps de Montesquieu*, Genève, Droz, 2002, p. 319-336 ; Id., « Montesquieu économiste ? Une lecture paradoxale », dans C. Volpilhac-Augé éd., *Montesquieu en 2005*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005, p. 243-266 ; Id., « Montesquieu et le "doux commerce" : un paradigme du libéralisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 123, 2014, p. 21-38.

39. B. Binoche, *Introduction à De l'esprit des lois de Montesquieu*, Paris, PUF, 1998, p. 327-355.
40. B. Manin, « Montesquieu, la république et le commerce », *Archives européennes de sociologie*, vol. XLII, n° 3, 2001, p. 573-602.
41. C. Spector, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Honoré Champion, 2006, chap. IV « "Doux commerce" et liberté du commerce » ; Id., « Commerce », dans C. Volpilhac-Augier éd., *Dictionnaire Montesquieu*, Lyon, ENS de Lyon, 2013.
En ligne : [<http://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/article/1378153189/fr>] (consulté le 06/03/2019).
42. Pour un panorama récent, voir S. Pujol, « Un mythe libéral, une invention des Lumières : le commerce comme remède à la guerre », *Lumen*, vol. XXX, 2011, p. 113-130.
43. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, op. cit., livre XX, chap. II, t. II, p. 10.
44. *Ibid.*, livre XXI, chap. V, t. II, p. 30.
45. O. Asbach éd., *Der moderne Staat und „le doux commerce“: Politik, Ökonomie und internationale Beziehungen im politischen Denken der Aufklärung*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2014 ; B. Kaposy, I. Nakhimovsky et R. Whatmore éd., *Commerce and Peace in the Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017 ; A. Alimento et K. Stapelbroek éd., *The Politics of Commercial Treaties in the Eighteenth Century: Balance of Power, Balance of Trade*, New York, Palgrave Macmillan, 2017.
46. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, op. cit., livre XI, chap. VI, t. I, p. 294.
47. A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, op. cit., p. 75.
48. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, op. cit., livre XX, chap. II, t. II, p. 10.
49. *Ibid.*, livre XX, chap. XII, t. II, p. 17.
50. « Celle-ci [l'Angleterre] deviendrait souverainement jalouse ; et elle s'affligerait plus de la prospérité des autres, qu'elle ne jouirait de la sienne. », *ibid.*, livre XIX, chap. XVII, t. I, p. 481. Sur les limites des effets émancipateurs de l'économie dans l'analyse de Montesquieu, voir C. Spector, *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, op. cit., p. 312-316.
51. Pour une analyse du paradigme du doux commerce en termes d'*ambiguïtés*, qui tourne largement autour de l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal et de la question coloniale, voir A. F. Terjanian, *Commerce and Its Discontents in Eighteenth-Century French Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
52. J. G. A. Pocock, *Vertu, commerce et histoire : essais sur la pensée et l'histoire politique au XVIII^e siècle*, H. Aji trad., Paris, PUF, 1998, p. 242-243. Pour un bilan historiographique, voir A. Skornicki, « La France des Lumières et l'humanisme commercial. Bilan et perspectives », *Histoire, Économie & Société*, 32^e année, n° 4, 2013, p. 75-89.
53. I. Hont, *Jealousy of Trade: International Competition and the Nation-State in Historical Perspective*, Cambridge, Londres, Belknap Press of Harvard University Press, 2005.
54. D. Hume, « Sur la jalousie commerciale » [1758], dans Id., *Essais moraux, politiques et littéraires, et autres essais*, G. Robel éd. et trad., Paris, PUF, 2001, p. 717-722.
55. I. Hont, *Jealousy of Trade*, op. cit., p. 6 (traduit par nos soins).

INDEX

Mots-clés : libéralisme, doux commerce, Hirschman, guerre et paix, échange marchand

Keywords : liberalism, doux commerce, Hirschman, war and peace, trade

AUTEURS

ARNAULT SKORNICKI

Université Paris Nanterre • Arnault Skornicki est maître de conférences en science politique à l'université Paris Nanterre et membre de l'ISP (UMR 7220). Spécialiste d'histoire sociale des idées, ses premiers travaux portent sur la sociogenèse de l'économie politique des Lumières. Il étudie actuellement la figure transnationale du roi citoyen (XVIIIe-XIXe siècles). Ses deux autres domaines de recherche concernent d'une part la réflexion méthodologique sur l'histoire des idées, et de l'autre la théorie de l'État, en particulier dans l'œuvre de Michel Foucault. Il a dernièrement codirigé avec Chloé Gaboriaux l'ouvrage collectif *Vers une histoire sociale des idées politiques* (Presses universitaires du Septentrion, 2017). Autres ouvrages parus : *L'économiste, la cour et la patrie : l'économie politique dans la France des Lumières* (CNRS Éditions, 2011) ; avec Jérôme Tournadre, *La nouvelle histoire des idées politiques* (La Découverte, 2015) ; *La grande soif de l'État : Michel Foucault avec les sciences sociales* (Les Prairies ordinaires, 2015).

EVA DEBRAY

Laboratoire Sophiapol (université Paris Nanterre) et CEMS (EHESS) • Eva Debray est docteure en philosophie, chercheuse rattachée au laboratoire Sophiapol (université Paris Nanterre) et associée au CEMS (EHESS). Elle enseigne également à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Au croisement de la philosophie politique et de la philosophie des sciences sociales, sa thèse a reconstruit un débat sur l'hypothèse d'un ordre social spontané en convoquant des travaux de sciences sociales contemporaines, en particulier ceux de Friedrich August von Hayek et de Niklas Luhmann, mais en explorant également les ressources offertes par la sociologie classique et la philosophie sociale et politique moderne. Elle a récemment codirigé, avec Frédéric Lordon et Kim Sang Ong-Van-Cung, l'ouvrage collectif *Spinoza et les passions du social* (Éditions Amsterdam, 2019).